

<https://www.snetap-fsu.fr/Situation-saine-et-sereine-dans-l-enseignement-agricole-de-Guyane-et-de-Mayotte.html>



« Situation saine et sereine » dans l'enseignement agricole de Guyane et de Mayotte ?

- Nos Actions - Les Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 23 juin 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La Guyane a basculé, lundi 15 juin 2020, en stade 3 de l'épidémie ; le nombre de cas y connaît une très forte progression depuis la fin du mois de mai. Le nombre de cas a même doublé en l'espace de 9 jours, entre le 6 juin (639 cas) et lundi 15 juin (1326 cas).

Lors du [CHSCT](#) Ministériel du 10 juin 2020, le **Ministère de l'agriculture** **décrivait la situation comme « saine et sereine »** dans l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole ([EPLFPA](#)) de la Guyane, constatant une présence des personnels assez élevée (« 70 % sont revenus au moins une fois », essentiellement à cause de la fracture numérique dans tout le département et des pressions exercées par la direction) et affirmant que le matériel de protection (masques, gel, etc.) ne manque pas... Les cours ont repris sur site pour des stagiaires et des apprenti.es mais les élèves et étudiant.es ne reprendront pas.

À Mayotte, malgré la forte circulation du virus, le Ministère est heureux d'annoncer que le plan de reprise a été voté le 9 juin en commission d'hygiène et de sécurité et que des élèves pourront revenir au lycée à compter du 15 juin, en commençant par les élèves de 4ème et 3ème, au mépris des notes de service ministérielles !

Le CHSCT ministériel a voté, le 10 juin, sur proposition du Snetap-[FSU](#), un avis dans lequel il « alerte sur la situation dans certains DROM. Le contexte sanitaire de ces territoires semble être sous-estimé, notamment en Guyane ou à Mayotte où, en sus de la maladie Covid 19, la dengue sévit. En outre, la fracture numérique compromet une pratique efficiente du télétravail. Si en Guadeloupe, la décision a été de reporter le retour des élèves en septembre, les agent.es ne sont pas prêt.es à retourner sur leur lieu de travail en Guyane. En effet, les « kits » individuels de protection (masques, gel, lingettes) demeurent insuffisants à un moment où la DAAF presse les centres de « rouvrir leurs portes aux apprenants. »

Le Snetap-FSU dénonce le fait que, pour le Ministère, contre l'avis des collectivités territoriales, la santé ne semble pas être la priorité dans les DROM et il l'appelle à revenir sur des décisions contraires à l'état sanitaire d'urgence et à privilégier le maintien des personnels et apprenant.es au maximum à leur domicile.

Le 19 juin 2020